

UTILISATION PERSONNELLE D'UN MOYEN DE LOCOMOTION

Je soussigné(e)....., en classe de, utilisateur d'un moyen de locomotion, m'engage à me conformer aux prescriptions qui sont inscrites au règlement intérieur en matière de circulation et de stationnement. (§5.4 Sécurité).

L'établissement est déchargé de toute responsabilité en cas de préjudice pouvant survenir à tout véhicule dans son enceinte.

Marque du véhicule :

Type :

Puissance fiscale :

N°immatriculation :

Pièces à joindre obligatoirement :

Copie du permis de conduire

Copie de la carte grise

Copie de l'assurance voiture

Date et signature :



Particularité pour les étudiants en BTSA

Compte tenu des contraintes pédagogiques particulières, les étudiants de la filière BTSA pourront être amenés à utiliser leur véhicule personnel pour se déplacer, transporter des étudiants dans le cadre leur formation.

Cette mesure s'apparente, pour les compagnies d'assurance, à l'utilisation du véhicule dans le cadre du travail. Or, certains contrats d'assurance ne couvrent pas le risque encouru dans le cas d'une telle utilisation.

Aussi, afin d'éviter tout incident en cas d'accident, seuls pourront utiliser leur véhicule personnel, les étudiants qui auront retourné l'attestation dûment remplie par la société d'assurance.

La société d'assurance

Atteste que M. / Mlle

.....

Etudiant en classe de BTSA

Au LEGTA LONS LE SAUNIER MANCY, conducteur du véhicule décrit ci-dessus est bien assuré, pour utiliser son véhicule dans le cadre de sa formation, au niveau :

- Des personnes transportées (dans la limite ses places disponibles du véhicule)
- Des trajets professionnels (effectués dans le cadre de sorties pédagogiques)

Date

Signature et tampon de l'assureur

A

Le